

Les inégalités des chances sociales de femmes actives en Algérie : le cas de la mobilité sociale

*Omar DERRAS**

Si la théorie de la mobilité sociale¹ des hommes a été abondante, la problématique de la mobilité sociale des femmes actives reste encore sous analysée. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1993 que la première étude a pu voir le jour en France sur ce sujet.

L'analyse de la mobilité professionnelle et sociale des femmes actives en Algérie a pour but de comprendre d'une part, les spécificités des modes de transmission des statuts sociaux entre la génération des pères et celle des filles (les femmes actives), de leur importance, et d'autre part, de décrypter la problématique des inégalités des chances et des différenciations sociales entre les deux sexes, de son ampleur et de ses origines.

I. Caractéristiques et évolution de l'emploi féminin en Algérie

Lorsque nous examinons la part des femmes sur la population active et les taux d'activités de l'emploi féminin, nous constatons la faible place qu'occupent les femmes sur le marché du travail en général². Les chiffres suivants le montrent clairement :

* Sociologue, enseignant à la faculté des sciences sociales, Université d'Oran, chercheur associé au Crasc, Oran.

¹ La mobilité sociale (mobilité sociale intergénérationnelle) est un passage d'individus, d'un groupe ou d'une classe sociale à une autre. Elle désigne le changement du statut social du père à celui du fils dans l'espace social, par opposition à la mobilité professionnelle (mobilité intragénérationnelle ou biographique) qui désigne surtout des itinéraires de carrières et des changements de situation professionnelle. Cette dernière est mesurée par la distance existante entre la première et la dernière position ou statut social durant une génération ou une carrière professionnelle.

² Institut national du travail, *L'emploi féminin en Algérie*, Ed. Si Larbi, Alger, 2005, p.16.

Tableau n°1 : L'évolution de la population active féminine en Algérie d'activité.

Année	1966	1977	1987	1998	2004	2010
Part des femmes sur population active totale	4.3%	9.9%	9.2%	17.1%	17.3%	14.2%
Taux d'activité des femmes	1.8%	2.6%	5.4%	14.9%	14.9%	15.1%

Ainsi, ce tableau nous renseigne les faibles taux de l'activité féminine et sa part dans la population active même s'il faut souligner une augmentation significative à partir de 1998. Lorsque nous regardons de près les données de l'ONS, nous remarquons que le taux d'emploi des femmes (15 ans et plus) ne dépasse pas 11.5%.

L'autre spécificité de l'emploi féminin réside dans sa forte concentration dans des secteurs d'activités spécifiques comme l'administration et les services (36% dans deux secteurs : l'enseignement et la santé en 2004) et presque 65% des femmes actives sont occupées dans le secteur des services et du commerce en 2010.

Une remarque intéressante à relever à ce sujet est sans doute la prolifération du travail informel et le travail à domicile des femmes. Malgré les difficultés d'identifier et de cerner le travail à domicile, l'ONS l'estime à 36% environ en 2004.

Un acquis indéniable pour la femme en Algérie est sans conteste sa forte présence dans le système éducatif. Ainsi, le taux de scolarisation est passé entre 1966 et 2004 de 37% à plus de 93%³. Les plus forts taux d'occupation des femmes actives sont de niveau supérieur avec presque 30% des femmes occupées. Mais la massification de l'enseignement supérieur et la réduction des offres d'emplois ses dernières années vont amplifier le taux du chômage des femmes, particulièrement celles de niveau universitaire, estimé à 33.6% en 2010, alors qu'il est de 11.1% chez les hommes. Le chômage féminin frappe surtout les jeunes de moins de 24 ans. Quant à la durée du chômage, il touche à la fois environ 40% de jeunes femmes, des primo-demandeuses

³ H. Souaber, *Activité féminine en Algérie : Réalités et perspectives*, ONS, p. 19.

d'emplois (moins d'un an) et 40% des chômeuses de longues durées (plus de 2ans).

Nous sommes donc devant une situation paradoxale où, d'une part, les textes régissant les relations de travail qui ne font aucune distinction, ni discrimination entre les hommes et les femmes au niveau des droits et des devoirs en traitant les deux sexes sur le même pied d'égalité, et d'autre part la très faible présence et les difficultés d'insertion professionnelle et d'intégration sociale des femmes dans le monde du travail et hors travail de manière générale.

La mobilité professionnelle des femmes actives comparée à celle des hommes actifs.

Tableau n°2 : La mobilité professionnelle intra carrières des femmes actives en 2004 et des hommes en 2005⁴

CSP actuelle 1 ^{ère} CSP	HOMMES			
	CSP supérieure	CSP intermédiaire	CSP populaire	Total
CSP supérieur	65 82,2%	11 13,9%	3 3,7%	79 28,2%
CSP intermédiaire	28 33,7%	37 44,5%	19 22,8%	83 29,6%
CSP populaire	14 11,8%	38 32,2%	66 55,9%	118 42,1%
	88 38,2%	85 30,3%	88 31,4%	280 100%

CSP actuelle 1 ^{ère} CSP	FEMMES			
	CSP supérieure	CSP intermédiaire	CSP populaire	Total
CSP supérieur	42 82,3%	8 15,7%	1 1,9%	51 16,6%
CSP intermédiaire	19 19,5%	67 69%	11 11,3%	97 31,6%
CSP populaire	17 10,6%	32 20,1%	110 69%	159 51,7%
Total	78 25,4%	107 34,8%	122 39,7%	307 100%

⁴ Lecture du tableau (table de mobilité) : les chiffres de la diagonale représentent la mobilité nulle (couleur noire). Les chiffres en bas de la diagonale en rouge traduisent la mobilité ascendante et ceux en haut de la diagonale en vert indiquent le déclassement social ou mobilité descendante.

Plusieurs remarques peuvent être soulignées à la lecture de ce tableau :

Tout d'abord, la vie active des femmes s'est caractérisée par une très forte stabilité et une stagnation professionnelle qui avaient touché 219 femmes, soit 71,3% de l'ensemble des enquêtées (voir les chiffres qui sont dans la diagonale) alors que chez les hommes ce phénomène était moins élevé, estimé de 168 soit 60%. De façon plus détaillée, la forte stabilité et stagnation professionnelle se retrouve d'abord chez le groupe supérieur avec 82%, vient après les deux groupes (moyen et bas) avec 69% chacun.

Quant à la stagnation professionnelle chez les hommes, si elle était identique à celle des femmes au niveau du groupe supérieur (82,2%), en revanche elle était plus faible chez les deux autres groupes avec respectivement 44,5% pour le groupe moyen et environ 55,9% pour le groupe populaire.

Il faut remarquer aussi, que pour les deux sexes, la mobilité professionnelle courte ou de voisinage était la plus prépondérante à cause du ralentissement de la mobilité professionnelle et sociale en 2005 de manière générale. Ce phénomène est perceptible lorsque nous désagrégeant les trois groupes sociaux en neuf classes comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°3 : Mobilité professionnelle de femmes actives selon les trois groupes et les 9 classes (1985/2005)

Sens de Mobilité	En trois groupes sociaux		En neuf classes	
	Nombre	%	Nombre	%
Progression	96	31%	145	47,1%
Stagnation	181	58,2%	117	37,8%
régression	32	10,3%	47	15,3%
Total	309	100%	309	100%

Ainsi, nous pouvons relever deux remarques pertinentes à la lecture de ce tableau :

D'une part, la forte stagnation professionnelle des femmes à l'intérieur des trois groupes sociaux, c'est-à-dire 181 femmes, soit 58,2% de l'ensemble des femmes enquêtées. D'autre part la forme prédominante de la mobilité professionnelle courte ou de

proximité qui caractérise les femmes avec 145, soit 47,1% qui avaient accédé à une classe supérieure la plus proche.

Par ailleurs, si on compare la mobilité professionnelle entre les sexes (voir tableau n°1), nous trouvons une similitude au niveau des différents sens des mouvements de la mobilité professionnelle avec un très léger avantage des femmes par rapport aux hommes lors qu'il s'agit de la mobilité professionnelle ascendante.

Pour les femmes du groupe populaire, 30% avaient connu une mobilité professionnelle ascendante et 10% seulement d'entre elles avaient réussi à accéder au groupe supérieur. En revanche, environ 20% du groupe intermédiaire avaient pu regagner le groupe supérieur durant leurs carrières professionnelles. Par ailleurs, la mobilité ascendante de voisinage chez les hommes était un peu plus élevée, et estimée à environ 32,2% pour les hommes d'origine populaire qui avaient accédé au groupe intermédiaire et pour ceux du groupe intermédiaire 33,7% et qui avaient acquis une mobilité professionnelle ascendante en regagnant le groupe supérieur.

Par ailleurs, la mobilité régressive ou le déclassement socioprofessionnel était insignifiant pour les deux sexes (11,7% pour les hommes et 6,5% pour les femmes sur l'ensemble de nos répondants). Ainsi, la rétrogradation professionnelle de voisinage avait touché 15,7% du groupe supérieur (femmes) et 13,9% (hommes) qui avaient regagné les groupes intermédiaires, mais 22,8% (hommes) et 11,3% (femmes) du groupe moyen avaient été déclassés vers les groupes populaires.

Ainsi, au niveau de l'évolution des carrières professionnelles des femmes actives, elle reste caractérisée par une forte stabilité professionnelle horizontale et sectorielle.

Ce fait s'explique principalement par le mode d'évolution des carrières très lent dans la fonction publique, évolution conditionnée en général par le critère de l'ancienneté ou par la formation/promotion ou encore par l'obtention d'un diplôme plus élevé.

Par ailleurs, le tableau de la mobilité professionnelle des hommes montre d'une part, les changements structurels majeurs, notamment au niveau des couches moyennes qui avaient connu

une forte désagrégation et une déstabilisation brutale dans les trois sens de direction (une répartition plus lâche). En revanche, le groupe moyen des femmes n'avait pas connu la déstabilisation brutale des couches moyennes chez les hommes.

Le tableau de la répartition des femmes actives selon l'ancienneté au début de carrière des femmes le démontre amplement.

Tableau n°4 : Ancienneté dans le premier emploi des femmes actives en 2004

Ancienneté	Nombre	%
Moins d'1 AN	8	3%
De 1 à 2 ANS	59	21,8%
De 3 à 5 ANS	43	16%
De 6 à 10 ANS	44	16,2%
De 11 à 15 ANS	24	9%
Plus de 16 ANS	93	34,3%
TOTAL	271	100%

La répartition des femmes actives en fonction de leur ancienneté dans le premier emploi fait ressortir une très forte stabilité professionnelle des femmes actives au début de leur carrière professionnelle.

Lorsqu'on examine ce sujet, on constate une très faible instabilité professionnelle avec 67 femmes, soit 25 % seulement qui avaient quitté leur emploi avant deux années d'ancienneté.

Ce fait peu traduire d'une part, les difficultés d'insertion professionnelle des femmes les moins qualifiées en général et d'autre part, le fait que la mobilité professionnelle horizontale conduisait rarement à une mobilité verticale ou ascendante. Ce constat est d'une extrême importance puisqu'il va nous aider à identifier l'instance principale qu'est l'école dans le processus d'acquisition des positions sociales finales dans la mesure où elle va devenir l'instance déterminante, sinon exclusive de la mobilité sociale ascendante chez les femmes actives.

Par ailleurs, dans l'autre extrémité du tableau, nous constatons une très forte stabilité professionnelle puisque 43% des femmes actives avaient préservé le même emploi ou le même métier durant plus de 10 années. Ceci conforte l'idée d'une bonne

insertion professionnelle, de sécurité et de stabilité de l'emploi dans la fonction publique en général, mais avec l'inconvénient d'une rigidité professionnelle synonyme de difficultés dans l'amélioration de ses conditions de vie et de travail.

Par ailleurs, il faut noter qu'une population importante des femmes célibataires actives quittait le monde du travail dès qu'elles changeaient de statut matrimonial. Mais une proportion importante reprenait la vie active après le mariage ces dernières années à cause de la détérioration du pouvoir d'achat des groupes populaires et une partie des couches moyennes.

En effet, ce phénomène touche particulièrement les jeunes couples dans la construction et la consolidation de leur nouveau foyer. L'installation et le développement de la famille nucléaire avaient amplifié la crise de logement et la forte augmentation des loyers. Ceci allait contraindre beaucoup d'anciennes femmes actives à reprendre le travail. De ce point de vue, la discontinuité dans la carrière est un des facteurs discriminant et responsable du ralentissement du rythme d'évolution de la mobilité ascendante des femmes actives et de leur marginalisation au niveau des postes de responsabilité.

Alors, comment expliquer cette forte rigidité professionnelle de la femme active ?

Il semble que la tertiarisation de l'économie et la concentration des femmes actives dans les secteurs des services publics (de l'administration de la fonction publique, l'enseignement, la santé) et aussi dans les PME/PMI du secteur privé peuvent expliquer ce phénomène, notamment lorsque nous savons que les critères de promotions et d'évolution dans la carrière sont très strictes et souvent conditionnées par l'obtention d'un diplôme plus élevé, ou la disponibilité des postes budgétaires etc.

Tous ces facteurs en s'accumulant, faisaient que le rythme dans l'évolution des carrières est très lent et que les promotions devenaient de plus en plus rares. Quant au secteur privé, il est très connu pour sa préférence aux recrutements des femmes les moins qualifiées qui sont soumises à de mauvaises conditions de travail précaire, sans protection sociale et la présence des sections syndicales.

Nous pouvons conclure à propos de la mobilité professionnelle ou biographique de la femme active, que nous sommes en présence de deux cas extrêmes et une bipolarisation de la condition féminine en Algérie.

Une proportion non négligeable éprouve de multiples difficultés à s'insérer professionnellement qui se traduit par une très lente évolution dans la carrière voire une forte rigidité socioprofessionnelle. Il s'agit particulièrement des femmes les moins qualifiées (les ouvrières sans qualifications, les secrétaires et les employées de bureau qui se trouvent particulièrement dans le secteur privé et les enseignantes du primaire et moyen et les infirmières du secteur public) et de l'autre côté un nombre important des femmes hautement qualifiées qui se sont affirmées dans le monde du travail. (Elles sont des enseignantes universitaires et des médecins, avocates, dentistes etc.).

Par conséquent, le combat que mène la femme active en Algérie pour s'affirmer et consolider sa place dans le monde du travail, repose essentiellement sur son investissement et sa forte implication dans le système scolaire (cycle long) qui indéniablement restent la voie royale sinon exclusive de son ascension sociale.

II. La mobilité sociale intergénérationnelle analyse comparative entre les deux sexes

Tableau n°5 : La mobilité sociale intergénérationnelle : analyse comparative entre les hommes et femmes actifs (2004 et 2005)

Statut du père	Statut actuel des (filles) femmes répondantes			
	CSP supérieure	CSP intermédiaire	CSP populaire	Total %
CSP supérieure	32 65,3% (22,7%)	9 18,3% (10,3%)	8 16,3% (12,1%)	49 16,6%
CSP moyenne	34 52,3% (24,1%)	22 33,8% (25,2%)	9 13,8% (13,6%)	65 22,1%
CSP populaire	75 41,6% (53,1%)	56 31,1% (64,3%)	49 27,2% (74,2%)	180 61,2%
Total	141 47,9% 100%	87 29,5% 100%	66 22,4% 100%	294 (100%)

Statut du père	Statut des fils hommes (répondants)			
	CSP supérieure	CSP intermédiaire	CSP populaire	Total %
CSP supérieure	15 71,4% 14,1%	3 14,2% 3,5%	3 14,2% 3,5%	21 7,5%
CSP moyenne	52 37,6% 49%	47 34% 55,9%	39 28,2% 44,8%	138 49,8%
CSP populaire	39 33% 36,7%	34 28,8% 40,4%	45 38,1% 51,7%	118 42,6%
Total	10 38,2% 100%	84 30,3% 100%	87 31,4% 100%	277 100%

La mobilité sociale intergénérationnelle (femmes et hommes) nous donne de précieux renseignements lorsqu'on confronte les résultats des deux tableaux.

Tout d'abord, la mobilité structurelle est relativement différente entre les deux sexes puisque chez les femmes actives elle est de l'ordre de 38,9% alors qu'elle atteint 30,6% seulement chez les hommes avec une différence de huit points.

Mobilité structurelle chez les femmes :

$$(49-142) + (65-87) + (180-66)/2 = 229 = 114,5/294 = 38,9\%.$$

Mobilité structurelle chez l'homme :

$$(21-106) + (138-84) + (118-87) = 85/277 = 30,6\%.$$

Cette différence de mobilité structurelle signifie que les modifications et les flux de mobilité étaient beaucoup plus importants chez les femmes que chez les hommes. Autrement dit, les changements de la structure socioprofessionnelle des femmes étaient plus importants par rapport à ceux de la génération des pères et aussi par rapport aux fils (hommes).

Les bouleversements de la structure socioprofessionnelle étaient contraints par les effets de la forte croissance économique qui exigeait d'une part, des nouveaux métiers et des qualifications spécifiques (notamment dans le secteur des services) et d'autre

part, du système éducatif qui avait joué beaucoup plus en faveur des femmes actives.

Au niveau de la mobilité sociale intergénérationnelle entre les deux sexes on peut relever les enseignements suivants :

Lorsqu'on examine les marges du tableau n°4, les structures socioprofessionnelles des deux générations (père/fille) étaient nettement différentes. On constate que chez les filles, la structure professionnelle des pères était pyramidale. Elle se présentait par un gonflement du groupe social populaire avec 61,2%, mais une structure pyramidale renversée chez les filles avec une importance du groupe supérieur estimé d'environ 48%.

Ce constat signifiait que l'augmentation de la mobilité ascendante dont avaient bénéficié les filles était très conséquente. En revanche, la structure socioprofessionnelle des fils était plus ou moins lâche avec une relative importance du groupe supérieur soit 38,2% alors que la génération des pères avait connu un élargissement conséquent des couches moyennes avoisinant les 50%.

Ceci montre que les fils avaient connu certes, une mobilité ascendante, mais en même temps elle était accompagnée par un ralentissement du rythme de la mobilité des différents groupes sociaux de manière générale.

La mobilité sociale ascendante était très importante chez les femmes actives comparativement à la mobilité des hommes de manière générale. Ainsi, 65 femmes actives soit 56,1% avaient bénéficié d'une mobilité ascendante importante alors que chez les hommes elle ne dépassait pas 125, soit 45,1%.

Concernant la rigidité sociale, elle était estimée à 103 femmes, soit 35%, alors qu'elle avait été légèrement plus élevée chez les hommes avec 107 soit 38,6%.

Enfin, au niveau de la régression sociale ou de la mobilité descendante, là encore les femmes actives étaient mieux positionnées par rapport aux hommes. Elles n'avaient connu que 26 régressions, soit 8,8 % alors que cette dernière était estimée à 45, soit 16,2 % chez les hommes.

Maintenant, si nous affinons l'analyse un peu plus dans les détails nous découvrons que ce sont toujours les femmes qui avaient plus d'opportunités d'ascension sociale que les hommes.

Ainsi, lorsque nous désagrégeons le tableau de mobilité sociale en neuf classes, nous pouvons identifier les mouvements courts et de proximités à l'intérieur des groupes sociaux. Ainsi, on peut constater un taux très élevé de mobilité ascendante chez les femmes. Elles étaient 197, soit 66,7% dans ce cas, 19% de rigidité sociale et 13 % seulement de régression sociale, alors que chez les hommes, la mobilité ascendante était presque identique à celle des femmes, c'est-à-dire 184 hommes, soit 66,4%. En revanche les régressions et les déclassements sociaux étaient beaucoup plus prononcés chez les hommes. Ils avaient atteint 22,3% avec une légère différence au niveau de la rigidité sociale.

Donc, nous pouvons déduire que les femmes étaient beaucoup plus chanceuses que les hommes en matière de possibilité de la mobilité sociale ascendante et principalement les filles du groupe populaire. Elles étaient estimées à 41,6 % des femmes originaires de ce groupe à pouvoir accéder au groupe supérieur alors que ce taux de mobilité était de 33 % seulement chez les hommes.

Quant au groupe intermédiaire, là encore les femmes réussissaient mieux que les hommes puisque plus de la moitié d'entre elles, soit 52,3% avaient regagné le groupe supérieur alors que chez les hommes il avait atteint 37,6% seulement.

IV. Mobilité sociale intergénérationnelle entre les deux sexes en termes d'origine ou de recrutement (lecture verticale du tableau).

Lorsqu'on compare les données des deux tableaux de mobilité des deux sexes en termes d'origine ou de recrutement, plusieurs remarques riches d'enseignements se dégagent :

Le groupe supérieur : au niveau de ce groupe : leurs fils se recrutaient majoritairement chez les couches moyennes avec 49%, ensuite 36,7% chez les couches populaires. En revanche plus de la moitié des femmes étaient originaires des couches populaires avec exactement 53,1% et 24,1% étaient d'origine du groupe intermédiaire. Ainsi, la mobilité ascendante était beaucoup

plus favorable aux filles (femmes enquêtés) issues de milieux populaires, alors qu'elle était bénéfique surtout aux fils (répondants) originaires des couches moyennes.

Le groupe intermédiaire : l'autorecrutement était très important chez les fils de ce groupe, puisque 56 % d'entre eux étaient originaires du même groupe et 40,4 % venaient du groupe populaire. En revanche l'origine sociale des filles était très différente et nous constatons que c'est plutôt l'origine sociale populaire qui prévalait puisque 65 % d'entre elles se recrutaient des couches populaires. Mais l'auto recrutement était très faible et ne dépassait pas les 25%, contrairement aux fils.

Enfin, pour le groupe populaire, on relève que plus de la moitié des fils avaient des pères du groupe populaire. Mais un fait significatif est relatif à une proportion importante estimée à 44,8% exactement des fils originaires des couches moyennes qui avaient subi une régression sociale, en rejoignant les couches populaires, alors que chez les femmes l'autorecrutement était très élevé et avait atteint 74,2%. Pendant ce temps le déclassement social des couches moyennes vers le groupe populaire était insignifiant chez les femmes actives avec 13,6% seulement.

Nous pouvons donc avancer l'idée forte intéressante selon laquelle, il existe une configuration complètement différenciée des formes de mobilité sociale entre les deux sexes.

D'un coté, on assiste à un double mouvement chez les femmes actives : d'une part le groupe supérieur est plus ouvert au groupe populaire puisqu'il y recrutait massivement, et d'autre part, ce dernier connaît une forte rigidité sociale.

Par ailleurs, chez les hommes c'est plutôt la rigidité sociale (la moitié du groupe) qui était consolidée, mais beaucoup des fils originaires du groupe moyen avaient eu un déclassement social. Encore une fois, ce sont les couches moyennes qui connaissent des mutations et des flux dans toutes les directions, ce qui montre l'ampleur et la brutalité de la déstabilisation que vivent actuellement les couches moyennes en Algérie.

V. Mobilité sociale intergénérationnelle en termes de destinées (lecture horizontale du tableau).

Le groupe supérieur : la chance de se maintenir dans le même groupe était très élevée chez les deux sexes de manière générale. Elle était relativement plus élevée chez les fils que chez les filles avec un taux de reproduction chez les fils de 71,4%, alors qu'il était légèrement inférieur chez les filles soit 65,3%.

Le groupe intermédiaire : les chances d'accès des fils au groupe intermédiaire étaient plus ou moins réparties entre les trois grands sociaux relativement proches. Une proportion importante de 37,6 % avait pu accéder au groupe supérieur et une autre de 34 % se maintenait dans le même groupe intermédiaire, mais 28,2 % avaient connu un déclassement social en rejoignant le groupe populaire, pendant que les chances d'accès au groupe supérieur chez les femmes actives du groupe intermédiaire, étaient plus significatives.

En effet, plus de la moitié des filles, soit 52,3% exactement avaient bénéficié d'une promotion sociale mais se rejoignaient aux hommes au niveau de la préservation et les chances de se maintenir dans le même groupe intermédiaire du père.

Le groupe populaire : la répartition des deux sexes en termes de destinées différait là aussi à l'avantage de la femme active. En effet, les destinées des filles du groupe populaire étaient beaucoup plus avantagées que les fils dans la mesure où elles avaient plus de chances d'accéder au groupe supérieur avec un taux significatif de 41,6% et d'un taux relativement important d'accès au groupe intermédiaire estimé à 31%.

En revanche, nous relevons chez les fils originaires du groupe populaire que 33% uniquement avaient la chance d'accéder au groupe supérieur et 38% d'entre eux avaient pu conserver le même groupe social du père avec respectivement 38%.

Enfin, la reproduction sociale chez femmes était affirmée par rapport aux hommes. Ainsi, 38% des fils du groupe populaire avaient gardé le même statut social des pères alors que chez les filles, le taux de reproduction était nettement plus faible comparativement à celui des fils soit 27,2 % seulement. Ce qui indique une fois de plus la prépondérance des chances

d'ascension sociale des filles de milieux populaires par rapport aux fils.

Comment, expliquer donc ce paradoxe qui traduit l'existence d'une forte stabilité et rigidité professionnelle de la femme active d'une part et, d'autre part une mobilité sociale ascendante intergénérationnelle très significative à l'avantage des femmes, particulièrement celles originaires des couches populaires.

Nous pouvons donner dans ce cas précis plusieurs facteurs explicatifs de ce paradoxe :

Pour la femme active, sa stratégie se concentre prioritairement sur la seule agence génératrice de réussite sociale, à savoir le système éducatif alors que les hommes s'appuyaient surtout sur des instances diversifiées de promotion sociale, comme son investissement primordial dans la construction de sa carrière professionnelle et dans les espaces de sociabilité comme les partis politiques, les syndicats et les associations.

En effet, les hommes sont plus avantagés par rapport aux femmes au niveau de la place et l'importance qu'ils accordaient à leur carrière professionnelle. Ils sont avantagés par rapport aux femmes au niveau de la régularité et la stabilité dans le travail en saisissant toutes les opportunités que lui offre l'entreprise pour acquérir une évolution constante et sans interruption dans sa carrière professionnelle par la formation continue, l'ancienneté et la consolidation de ses réseaux relationnels et son capital social.

Deuxième explication, la plus plausible, réside dans la déstabilisation ayant traversée les couches moyennes des enquêtés alors que les femmes étaient relativement épargnées.

Ainsi, la stratégie qui se traduisait par le surinvestissement des hommes dans le monde du travail pour assurer et améliorer régulièrement leur situation professionnelle est secondaire chez la femme. En effet, l'analyse des préférences et la classification des valeurs sociales chez les femmes actives le montre clairement puisqu'elles considèrent que c'est d'abord sa foi, ensuite vient la famille et ce n'est qu'en troisième position qu'elles accordent de l'importance au travail et leurs vies actives⁵.

Les données que nous allons présenter plaident en faveur de cette hypothèse dans la mesure où nous constatons que la femme

⁵ Voir les préférences de la classification des valeurs sociales ultérieurement page 222.

algérienne a fait des avancées considérables dans la réussite scolaire. Elle s'est investie abondamment dans l'école pour s'affirmer et se faire reconnaître socialement et professionnellement.

À ce sujet, nous donnons quelques chiffres très significatifs comme par exemple le taux des femmes analphabètes qui avait nettement diminué de 85 % en 1966 à 36% en 2004. Le taux de scolarisation était passé de 55% en 1997 à 65% en 2004⁶. Par ailleurs 55,8 % des étudiantes étaient inscrites à l'examen du Bac alors qu'il avait atteint 42% chez les garçons dans la même année. Quant au taux de réussite au Bac chez les filles, il avait atteint 44,3%, alors qu'il était de 36,6% seulement chez les garçons.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la présence des étudiantes dépassant largement celle des étudiants puisqu'elles étaient 39,4% inscrites durant l'année universitaire 1990/1991 pour passer à 55,4% en 2002/2003.

Le tableau suivant montre aussi la position privilégiée et avantageuse des femmes par rapport aux hommes (père, conjoint, et fils) dans le système éducatif.

Tableau n°6 : Niveau scolaire (fille, fils père et conjoint de la femme active^o

Niveau d'instruction actuel	Père(P)	Fils(H)	Fille (F)	Mari(M)
1. Analphabète	40%	3,9%	4,6%	1,9%
2. Sait lire écrire	31,6%	8,6%	1%	1,4%
3. Primaire	7%	9,8%	9,5%	8,9%
4. Moyen	7,5%	18,1%	23,4%	24,3%
5. Secondaire	5,9%	24,5%	3,9%	15%
6. Universitaire	7,9%	34,5%	57,6%	48,6%
Total	100%	100%	100%	100%

Dans tous les cas de figure, on constate que la femme active (fille) se distinguait d'un meilleur niveau scolaire par rapport au

⁶ *L'emploi féminin en Algérie, op cit., p. 29.*

père et aux autres hommes qu'ils soient conjoints ou fils (répondants) en 2005.

En effet, la femme possède un niveau académique plus élevé particulièrement au niveau supérieur puisqu'elles étaient 57,6% à faire des études supérieures alors que le taux était de 34,5% chez les fils seulement.

Curieusement, même par rapport aux maris, nous pouvons remarquer qu'une proportion non négligeable d'entre elles était plus instruite que leurs conjoints⁷. Ces derniers étaient 48,6% seulement à posséder un niveau académique supérieur.

Par ailleurs, avec l'inflation et la dévalorisation des diplômes supérieurs actuellement et le chômage des universitaires, là aussi nous constatons que les femmes redoublaient d'effort et s'investissaient davantage dans le système éducatif pour s'affirmer sur le marché du travail en prolongeant leur scolarité le plus loin possible.

Dans un contexte où les opportunités d'emploi se faisaient de plus en plus rares et les secteurs utilisateurs sont limités pour les femmes, ces dernières n'avaient comme choix que de pousser au plus loin leurs études supérieures devant un marché d'emploi de plus en plus fermé.

Ainsi, nous relevons qu'au niveau des diplômes supérieurs, les femmes étaient plus diplômées que les hommes avec 18 diplômes de post graduation alors qu'ils étaient 8 conjoints seulement à en posséder.

Il est clair donc, que les femmes actives comptaient largement sur l'école (l'effet du mérite) pour prétendre à une réelle mobilité sociale ascendante et une réussite sociale beaucoup plus que sur l'origine sociale et le capital culturel (effets de dominance), ce qui est relativement différent pour les hommes. Les deux tableaux suivants vont nous donner des arguments complémentaires à ce sujet.

⁷ Nous remarquons que le célibat est très important chez les femmes cadres dans la mesure où elles sont plus exigeantes et ne trouvaient pas facilement des hommes à leur convenance et possédant le même niveau académique. Cf. M. Boutefnouchet, *Système social et changement social en Algérie*, OPU, Alger, 1984, p. 141.

Tableau n°7 : Rapport entre niveaux scolaires (père/ fils) et statut social (père et fils) en 2005

Niveau scolaire du fils par rapport au père	Position sociale du fils par rapport au père			Total
	Supérieur	Égal	Inférieur	
Supérieur	140 (68,6%)	19 (9,3%)	45 (22 %)	204 (79,6%)
Égal	20 (47,6%)	11 (26,1%)	11 (26,1%)	42 (16,4%)
Inférieur	7 (70 %)	1 (10 %)	2 (20 %)	10 (3,9%)
Total	167 (65,2 %)	31 (12,1 %)	58 (22,6%)	256 (100 %)

Tableau n°8 : Rapport entre niveaux scolaires (père/ fille) et statut social (père et fille) en 2004

Niveau scolaire de la fille par rapport à celui du père	Position sociale de la fille par rapport au père			Total
	Supérieur	Égal	Inférieur	
Supérieur	125 (80,6%)	16 (10,3%)	14 (9 %)	155 (72,7%)
Égal	13 (37,5%)	14 (40%)	8 (22,8%)	35 (16,4%)
Inférieur	8 (34,7 %)	5 (21,7%)	10 (43,4 %)	23 (10,8%)
Total	146 (68,5 %)	35 (16,4%)	35 (15%)	213 (100 %)

Ces deux tableaux mettent en relation les variables niveaux scolaires (père /fils) d'une part et d'autre part le statut social (père/fils) comparés entre les deux sexes font ressortir les remarques suivantes :

La corrélation entre les mêmes niveaux scolaires avec ceux des statuts sociaux chez les femmes actives étaient beaucoup plus forte (80%) que chez les hommes (68,6%). Ces valeurs se trouvent dans les diagonales des deux tableaux, ce qui montre le caractère plus méritant chez la femme que chez l'homme et le poids de l'école dans l'acquisition du statut social élevé.

L'indépendance entre les deux variables (niveau scolaire et statut social) était plus prononcée chez les hommes que chez les femmes actives, elle était respectivement de 22% pour le hommes

et de 9% chez les femmes, ce qui montre encore une fois de plus, la place et l'importance de la fonction de l'école dans les mécanismes de production de mobilité sociale ascendante chez les femmes actives.

Autre indice qui fait ressortir les inégalités entre les deux sexes c'est lorsque nous remarquons que malgré le niveau scolaire bas ou égal du fils par rapport à son père ; ceci n'entrave en rien l'obtention d'un statut social supérieur plus important pour les garçons que pour les filles en valeur relative (voir les valeurs dans les deux colonnes des tableaux).

Enfin, lorsqu'il s'agit du niveau scolaire supérieur en relation avec le statut bas là encore, on observe que c'étaient les hommes qui subissaient un déclassement social malgré le niveau scolaire supérieur. Ce taux était estimé à 22% chez les hommes alors qu'il représentait 9% uniquement chez les femmes

VI. Quelques éléments des origines des inégalités des chances sociales entre les femmes et les hommes actifs

De l'analyse comparative de la mobilité sociale entre la femme active et sa spécificité, et celle de l'homme, il se dégage les enseignements suivants :

La rigidité et la stabilité professionnelle dans la carrière de la femme étaient très fortes et source de lenteur et de ralentissement dans le rythme d'évolution de carrière professionnelle de la femme active.

Pour prétendre à une promotion sociale significative, elle n'avait d'autres alternatives qu'en s'appuyant principalement sur l'école comme créneau décisif et instance principale génératrice de mobilité sociale intergénérationnelle ascendante.

Malgré la forte mobilité sociale ascendante plus avantageuse dont la femme avait bénéficié par rapport à l'homme d'une part, et d'autre part, même si ce sont les filles d'origines sociales modestes qui en étaient les plus concernées, nous constatons que ce sont surtout les fils des couches intermédiaires qui en étaient bénéficiaires. Néanmoins, les inégalités et les discriminations entre les deux sexes persistaient encore à l'avantage de l'homme.

À cet effet, nous pouvons avancer quelques raisons importantes dont :

La présence de la femme active dans des secteurs d'activités économiques spécifiques et traditionnellement réservés aux femmes comme l'enseignement, la santé, les professions libérales, les services comme l'administration et le secrétariat et enfin les métiers d'ouvrières dans l'industrie légère⁸.

L'évolution discontinue dans la carrière qu'elle met en second plan lui fait perdre toutes les opportunités de formation / promotion⁹.

Sa faible présence sur le marché du travail fait que très souvent elles sont exclues des postes de responsabilité et de la sphère des pouvoirs de décisions. Ainsi, la faible implication de la femme dans l'espace associatif et sa marginalisation dans les espaces syndicaux et politiques en sont des arguments supplémentaires.

À ce propos, dans une étude nationale sur la participation sociale et la vitalité associative que nous avons réalisé en 2007, nous avons montré que 16,2% de femmes font partie des membres du bureau des associations où elles s'engagent majoritairement dans deux secteurs : le social et le culturel, et très peu dans les associations politiquement sensibles et demandeuses de droits.

Au niveau de son engagement politique, là encore la femme active se trouve, soit marginalisée ou très peu impliquée. Sa préférence et son intérêt au monde politique semble être son dernier souci puisque comme le montre notre étude sur le système des valeurs, la chose politique prend la dernière position et la dernière préoccupation de la femme dans sa vie quotidienne.

L'absence de structures d'accueil pour les enfants comme les crèches, les garderies d'enfants, la mentalité machiste dominante et le repli et de conservatisme qui gagne de plus en plus la société pousse les femmes actives à s'absenter souvent et à se battre sur

⁸ Ces emplois dans les secteurs d'activités économiques publiques se caractérisent par des bas salaires et une évolution très lente dans la carrière.

⁹ Très souvent les filles en début de carrière n'ambitionnent pas une stratégie de carrières, mais c'est surtout une stratégie d'occupation et d'attente d'un éventuel mariage.

plusieurs créneaux et qui s'achèvent souvent par des attitudes d'abondant et de résiliation¹⁰.

Étant au début de carrière très peu exigeante, la femme active est soumise pour longtemps à une forte mobilité professionnelle horizontale à cause de la précarité de l'emploi et le travail à temps partiel. Tous ces facteurs contribuent à élargir et amplifier les inégalités des chances sociales et la mobilité différentielle entre les deux sexes.

À titre d'exemple, le taux d'encadrement féminin à Sonatrach représente environ 15%, dont 11% occupaient des postes de responsabilité uniquement¹¹. Par ailleurs, une enquête nationale récente réalisée par le CRASC nous révèle que 5% sur 13.500 femmes actives détenaient des postes de responsabilité¹².

L'autre raison qui favorise les inégalités des chances sociales entre les deux sexes résidait dans la proximité des statuts sociaux au niveau des alliances où l'on assiste à une polarisation entre les deux extrémités de la structure sociale. L'endogamie est de plus en plus prépondérante et les mariages sont de plus en plus cadrés par les rapports sociaux, c'est-à-dire on se marie fréquemment entre les milieux sociaux très proches, ce qui renforce encore le processus de différenciation sociale ; une polarisation des strates sociales et entre les familles aisés et les familles pauvres.

Le tableau suivant illustre clairement les alliances de proximité et le brassage entre les groupes supérieurs et les groupes populaires séparés et la désagrégation du groupe social moyen qui reste encore inachevé et en cours de structuration :

¹⁰ Voir à ce sujet Omar Derras sur la mobilité sociale et identité politique rapport de projet 2011, CRASC.

¹¹ Déclaration d'une responsable de SH à la TV à l'occasion du 8 mars 2007.

¹² Enquête nationale sur la femme et le travail réalisée par une équipe de chercheurs du CRASC en 2007.

Tableau n°9 : Statut social de la femme active et de son conjoint 2004

Position sociale de la femme active					
Statut social du mari	Supérieur	Intermédiaire	Populaire	Total	
Supérieur	69 (64%)	27 (25%)	11 (10%)	107 (100%)	48%
Intermédiaire	15 (24%)	33 (53%)	14 (23%)	62 (100%)	28%
Populaire	10 (19%)	20 (38%)	23 (43%)	53 (100%)	24%
Total	94 (42,3%)	80 (36%)	48 (21,6%)	222	100%

Ainsi, les chiffres de la diagonale (rigidité sociale) montrent la correspondance et la forte corrélation des statuts sociaux de la femme et du mari. Ils sont très significatifs puisqu'ils dépassent les 50%. C'est un indicateur intéressant de la consolidation et l'élargissement de l'endogamie actuellement en Algérie.

L'autre remarque intéressante est relative à l'importance du lien entre les deux statuts des deux sexes qui étaient proportionnels aux statuts sociaux. Ainsi le rapport le plus fort entre les deux variables qui se trouve dans la diagonale concernait le groupe supérieur en première position avec un taux de 64%, ensuite le groupe intermédiaire avec 53%. Enfin, en dernière position le groupe populaire avec un taux de 43%. Autrement dit, plus on est mieux positionné statutairement dans la structure sociale, plus on se marie avec des personnes proches et du même milieu social à l'exception des couches sociales moyennes qui, on l'avait signalé, connaissaient un bouleversement intensif, voire à des repositionnements statutaires dans les trois directions (ascendant, descendant et stable)

Ces derniers effectuaient des échanges et des brassages très fréquents avec les membres du groupe populaire en s'alliant avec eux. Le nombre des maris du groupe moyen qui avaient épousé des femmes du groupe populaire était important. Il était estimé à environ 38%, alors qu'il semble que la même tendance qu'on avait relevé en 1992 se prolongeait et se consolidait en 2004.

Par ailleurs le repli religieux très en vogue, le conservatisme et les courants idéologiques fatalistes, machistes amplifiaient la marginalisation de la femme, la condamne dans des positions défensives et d'infériorité. Cette posture ne faisait que renforcer

d'une part son exclusion des espaces de responsabilités et d'autre part, perpétuait les rapports de force en sa défaveur, d'autant plus que sa présence et son engagement politique, syndical et sa participation associative restent aussi très faibles et insignifiants¹³.

La structure des préférences chez la femme active dans la hiérarchisation des valeurs confirme que la valeur travail, et encore moins son intérêt et ses rapports au politique, ne sont pas vraiment des priorités pour elles. Le classement et les préférences telles que représentés chez les femmes en sont des arguments supplémentaires.

VII. Classement des valeurs chez la femme active

Nous avons demandé à notre population de classer par ordre de préférence les valeurs suivantes, et les résultats sont très significatifs.

Première position et préférence : L'islam, sur les 302 réponses, 194 femmes ont choisi la religion comme valeur prioritaire se qui représente environ 64,3% de l'ensemble des réponses sur ce sujet.

Deuxième position : La famille, c'est la cellule familiale qui capte l'intérêt des femmes actives avec 163 réponses sur 298, soit 54,6% de femmes qui placent la famille en seconde position.

Troisième position : Le travail et les études, en revanche le travail et les études prennent la troisième position avec des proportions relativement différentes. Ainsi 96 femmes, soit 34% sur 283, ont fait le choix de classer le travail en troisième position et 81 femmes, soit 27,6% sur les 293, ont classé les études en troisième position.

Cinquième position, Les amies : ils prennent une relative importance dans la structure des valeurs de la femme active avec 113 sur 297 réponses exprimées, ce qui représente 38%.

Sixième position : L'argent, semble ne pas trop attirer l'intérêt de la femme peut être par pudeur, car cette valeur prend l'avant dernière place avec 67 choix sur les 301 réponses, soit 22,2% seulement.

¹³ Omar Derras, *Le Phénomène associatif en Algérie : Participation sociale et vitalité associative*, Alger, éd ENAG, 2007.

Septième position : La politique, s'il y a un consensus sur lequel s'accorde la majorité des femmes actives c'est incontestablement leur rapport au politique qui prend la dernière place dans les préoccupations des femmes, puisque 288, soit 80,2% sur les 288, ont classé la valeur politique dans la septième et dernière position.

À la lumière des résultats qu'on avait exposés auparavant, on peut relever une différence dans la représentation du système des valeurs entre les deux sexes. En effet, la femme met au premier plan sa foi, sa ferveur religieuse et aussi la cellule familiale qu'elle considère comme lieu de protection, de socialisation prioritaire, de responsabilité et de préoccupation majeure dans la mesure où c'est elle qui a la charge d'éduquer les enfants. La préférence accordée à la famille et le besoin puissant de s'accrocher à sa religion (à défaut d'une vraie justice sociale), lui donne des possibilités de renforcer sa position déjà fragile et une force morale pour résister aux différentes pressions qui s'exercent sur elles quotidiennement.

Ensuite, ce sont les études qui viennent en deuxième position et qu'elles les considèrent comme un espace majeur dans lequel il faut s'investir pour pouvoir s'affirmer et acquérir une mobilité sociale ascendante.

Enfin, la valeur politique reste apparemment son dernier souci et c'est une affaire d'hommes. D'ailleurs, ce n'est pas étonnant que les femmes soient de plus en plus marginalisées dans les espaces publics, et très peu représentées dans les institutions politiques du pays. Ainsi, tous ces éléments vont faciliter la consolidation des inégalités des chances sociales entre les femmes et les hommes¹⁴.

¹⁴ Les études récentes réalisées en France sur les inégalités sociales entre les deux sexes avaient montré que les femmes sont moins promues dans les postes de responsabilité, et quand elles le sont, ce n'est que tardivement à un âge avancé, mais la source principale de discrimination reste l'accès différentiel à l'emploi. Cf. M. Durand, *op. cit.*, p. 269.

Références bibliographiques

- Michelle Durand, « Mobilité sociale », in P. Morin (Dir), *Le travail dans l'entreprise et la société modernes*, Paris, Hachette, p. 241-284.
- Omar Derras, *Le Phénomène associatif en Algérie : participation sociale et vitalité associative*, Alger, éd ENAG, 2007.
- Nouria Benghabrit-Remaoun (sous la direction de), *Enquête nationale femmes et intégration socio-économique*, initiée par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, CRASC, 2007.
- Institut national du travail ; *L'Emploi féminin en Algérie*, Alger, Ed. Si Larbi, Alger, 2005.
- Mostepha Boutefnouchet, *Système social et changement social en Algérie*, Alger, OPU, 1984.
- Margaret Maruani, « Activité, précarité, chômage : toujours plus, *Revue de l'OFCE*, n°90, 2005, p. 95-115.
- H. Souaber, *L'activité féminine en Algérie : réalités et perspectives*, Alger, ONS, 2004.